

FS (ex CHSCT) du 3/07/2025

Compte-rendu

En préambule, vos représentants ont lu les propos liminaires annexés dénonçant les dérives tarifaires des marchés publics qui occasionnent une gabegie générale de la dépense publique.

● Budget local 2025 (pour avis)

Pour 2024, le budget local de la FS s'élève à 115 172 € (pour mémoire il était de 129 501€ en 2024). Lors de la FS du 6 mai et de cette FS, les dépenses suivantes ont été votées à l'unanimité :

- Vérifications obligatoires annuelles,
- Exercices d'évacuation incendie avec scenario
- Etude technique préalable avant le changement de la centrale incendie (financée par la Direction) à Sète,
- Chasubles et boîtiers incendie pour la BIL (qui gère les évacuations incendie de Montmorency),
- Vérification RADON à Lodève,
- Vérifications légionelles à Montmorency, Millénaire, Mosson, Béziers Verdier, Lunel, et Sète,
- Ajout d'un bouton BG déclencheur manuel incendie à Béziers Clémenceau,
- Rebouchage de trou en sol amianté à Montmorency,
- Mise en place de signalétique pour avertir d'une poutre basse à Pézenas (entre SIP et SIE au rdc),
- Recharge des boîtes à pharmacie sur tous les sites,
- Acquisition d'un frigo dans le cadre de l'aménagement de salle d'allaitement (cf dernier point de ce compte-rendu),
- Dalles podotactiles à Béziers bâtiment B,
- Dalles podotactiles au Millénaire
- Garages à trotinettes à Montmorency
- Bouton molleté et bec de canne sur la porte d'entrée et détecteurs de fumée à LODEVE
- Remplacement de 3 parasols à Montmorency. Vos représentants CGT FP 34 ont demandé à la Direction de faire un recensement des besoins des autres sites.

La CGT FP 34 a voté contre la dépense de pose d'un verrouillage électronique sur des toilettes à Lunel. En effet, il s'agit d'un aspect lié à la sécurité et non la sûreté. Ainsi, cela ne dépend pas du budget de la FS. De plus, cela ne correspond pas à la demande des gestionnaires du site.

Elle a également voté contre une station de réparation de vélo à Montmorency considérant que cette dépense était superflue et ne concernait qu'un trop faible nombre d'agents. Malgré ces informations, les autres organisations syndicales ont préféré donner satisfaction à la Direction et ont voté pour. Les dépenses sont donc validées.

Le Secrétariat Général nous a rappelé l'obligation de mise en concurrence pour toute dépense au-delà de 3 000€ par la présentation de deux devis. De même, et quel que soit le montant, lorsqu'un marché public existe pour une dépense, l'entreprise retenue doit impérativement être titulaire du marché afférent. Ainsi, plusieurs devis présentés n'ont pu être votés.

Estimation des dépenses votées au 03/07/2025	Environ 46 000€
Estimation solde budget FS	Environ 69 000€

Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter :

cgt.ddfip34@dgfip.finances.gouv.fr • <https://34.cgtfinancespubliques.fr> • page facebook : CGT Finances Publiques 34

● **Budget formation 2025 (pour avis)**

Pour 2025, le budget alloué aux formations de la FS s'élève à **37 020€**.

A ce jour, **35 493,92€** ont été engagés.

Ces formations ont été validées lors des deux premières FS le 13/02 et le 06/05 :

- Formations dites obligatoires (habilitations électriques initiale et recyclage, PSC1 et SST recyclage, formation CACES),
- Gestion des situations difficiles au téléphone,
- Risques canins, risques routiers « vélo » et « trottinettes »,
- Trouble Musculo Squelettique (TMS)
- Sécurité incendie.

Nous sommes en attente d'un devis pour le forum théâtre. Jusqu'ici il était effectué à Montpellier. Vos représentants CGT ont demandé sa tenue à Béziers. Ils ont voté pour 2 sessions supplémentaires de formation PSC1 et 2 sessions pour la prévention des TMS.

Vos représentants CGT FP 34 sont intervenus sur la nécessité absolue de formation aux premiers secours d'un maximum d'agents surtout dans les sites où peu de collègues sont formés.

● **Registre SST (pour information)**

La Direction indique que toutes les saisies au 01/01/2025 sur le registre SST ont été traitées et une solution a été apportée ou est en cours de réalisation. Les observations portent principalement sur l'hygiène.

Avec le déploiement du nouvel intranet local, le registre reste accessible en passant par l'ancien ULYSSE ou par mail adressé à l'assistant de prévention (ddfip34.hygiene-securite-handicap@dgfip.finances.gouv.fr).

● **Fiches de signalement (pour information)**

L'augmentation du nombre de fiches de signalement se confirme en 2025. Pour mémoire 36 signalements ont été recensés en 2023 et 45 en 2024 . **Au 20 juin 2025, 27 signalements ont déjà été recensés, ce qui correspond à une augmentation de 23 % par rapport à cette même date en 2024.**

Le nombre d'articles 40 déposés auprès du tribunal a également augmenté (2 en 2023, 3 en 2024, 5 en 2025), auxquels s'ajoutent 4 signalements déjà effectués auprès des services de police.

Les signalements externes restent très largement majoritaires (25 sur 27 signalements comptabilisés).

Ces comportements sont inacceptables. Nous vous invitons à ne pas les accepter. N'hésitez pas à nous contacter lorsque vous vous trouvez dans un tel cas.

Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter :

cgt.ddfip34@dgfip.finances.gouv.fr • <https://34.cgtfinancespubliques.fr> • page facebook : CGT Finances Publiques 34

● **Accidents de services (pour information)**

Depuis le 1er janvier 2025, et jusqu'au 15 juin, **9 accidents de service ou de trajets ont été déclarés et reconnus imputables au service.**

Les chutes lors de trajets plutôt que dans le service, sont toujours la cause principale des accidents.

La CGT siège au conseil médical pour les défendre. En cas de refus d'imputabilité de la responsabilité de la DDFIP 34, contactez-nous.

● **Refus partiel ou total d'aménagement de poste (pour information)**

Le médecin de prévention est chargé de formuler des préconisations en termes d'aménagement du poste de travail. Cela peut être fonctionnel télétravail, contre-indication à l'accueil, changements affectation, aménagement d'horaires) ou matériel (siège, souris ergonomique, ...). L'administration y donne ensuite une suite favorable, ou non.

La Direction indique que le télétravail à motif médical reste la plus forte demande, et représente presque 59 % des aménagements fonctionnels préconisés. Il est accepté pour presque 97 % des demandes. Viennent ensuite les dispenses d'accueil physique, 8 % des préconisations, et d'accueil téléphoniques, presque 10 % des préconisations, appliquées en totalité. Le taux d'acceptation totale s'établit à près de 98 %.

Nous suivons de près les cas d'acceptation partielle et de rejet. N'hésitez pas à nous contacter lorsque vous vous trouvez dans un tel cas.

● **Rapports exercices évacuation (pour information)**

Le jeudi 3 avril 2025, des tests du système des alarmes incendies ont été réalisés à 7h30 sur le site de Montmorency. Les agents avaient été préalablement informés de ces tests matinaux et invités à ne pas évacuer lors de la sonnerie des alarmes. Au moment de la pause méridienne, un détecteur s'est déclenché dans les cuisines, ce qui a déclenché les alarmes incendies à 12h05, conduisant à devoir évacuer les locaux. Il semblerait que le message informant des tests du matin a participé à ce qu'une partie des agents ait pensé qu'il ne fallait pas évacuer le site. Cela a dû contribuer à ce que les comportements inappropriés soient un peu plus importants que d'habitude.

Un exercice a été réalisé le 19/06/2025 au CFP la Mosson. Il s'est bien déroulé dans l'ensemble. Toutefois il semble que les agents ne soient pas encore appropriés la nouvelle issue de secours.

Vos représentants CGT FP 34 vous appellent à respecter les procédures d'évacuation de façon sérieuse et responsable. Partez du principe qu'elles sont systématiquement réelles et vitales

Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter :

cgt.ddfip34@dgfip.finances.gouv.fr • <https://34.cgtfinancespubliques.fr> • page facebook : CGT Finances Publiques 34

pour toutes et tous.

● **États des lieux des prestations ménage sur les différents sites de la DDFIP 34 (pour information)**

La CGT FP 34 est à l'initiative de cet état des lieux des prestations de ménage depuis 2 ans déjà.

Pour le site de Capestang, les prestations de ménages sont assurées par la société STEFI.

Pour les sites de Saint-Mathieu de Trévières, Béziers Clémenceau et Verdier, le ménage est assuré totalement ou partiellement par des agents Berkani. Pour Béziers Verdier, nous avons réitéré notre demande de rajout des heures perdues fin 2024. Le sujet est toujours en cours de traitement à la DG. Nous continuerons donc de suivre ce point.

Enfin, pour les autres sites (et pour les remplacements des agents Berkani sur les sites précités), la DDFIP a recours à l'entreprise choisie dans l'accord cadre du marché régional. De 2021 à 2024, l'entreprise du marché régional était la société ATALIAN. Depuis le 1er janvier 2025, c'est l'entreprise SAMSIC Facility qui a repris ce marché. La Direction nous a indiqué en être satisfaite des contrôles qualité effectués. La CGT FP 34 a réagi vivement ! Sur les sites du Millénaire et de Sète, la société avait fortement diminué les effectifs ménage (un seul employé pour tout le site), sans bien sûr augmenter les heures. L'état de propreté des locaux était inquiétant. Nous sommes intervenus auprès de la Direction qui a pris contact avec SAMSIC. Les contrôles qualité ont eu lieu un mois après. De notre côté, nous restons attentifs. De votre côté, si vous constatez que le ménage n'est pas bien effectué, ou que les employés sont essorés par leur employeur, contactez-nous.

● **Protocole de mise en place de salles d'allaitement (pour information)**

En début d'année, la médecine de prévention et l'inspecteur en santé et sécurité au travail (ISST) ont émis le souhait de travailler sur le sujet de salle d'allaitement pour les agentes de la DDFIP 34. **Vos représentants CGT FP 34 y ont été très favorable. Nous avons demandé à la Direction de préparer et nous présenter lors de cette FS un protocole de mise en place précisant les obligations légales et les conditions d'aménagement des salles.**

Les agentes souhaitant tirer leur lait dans une salle dédiée mise à leur disposition à cet effet peuvent bénéficier d'autorisations d'absences, sous réserve des nécessités de service, dans la limite d'une heure par jour (30 minutes par demi-journée), pendant une année maximum à compter du jour de naissance de leur enfant.

Une salle d'allaitement est un espace privé, sécurisé et équipé pour permettre aux mères salariées d'allaiter ou de tirer leur lait pendant leurs heures de travail.

Pour les entreprises de plus de 100 salariés, la mise en place d'un local dédié à l'allaitement est obligatoire.

Pour les entreprises de moins de 100 salariés, la loi n'impose pas explicitement la création d'un local, mais celles-ci doivent assurer un espace permettant aux salariées de se reposer dans de bonnes conditions.

À la DGFIP, rien n'est prévu.

Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter :

cgt.ddfip34@dgfip.finances.gouv.fr • <https://34.cgtfinancespubliques.fr> • page facebook : CGT Finances Publiques 34

La DDFIP 34 va identifier les locaux susceptibles d'être aménagés en salle d'allaitement pour les sites suivant : Montmorency (416 agents), Béziers Verdier (183 agents), Apollo (182 agents), Millénaire (162 agents), Mosson (95 agents). La mise en place sera assurée par l'assistant de prévention avec le gestionnaire du site et les agents des services communs pour l'aménagement. La 1ère salle sera mise en place à Béziers où il y a actuellement un besoin. Le frigo acheté avec le budget FS (cf premier point de ce compte-rendu) pourra ensuite être déployé sur un autre site. En cas de besoin simultané, la FS étudiera la possibilité d'un second achat.

Nous nous réjouissons de cette mise en place de salles d'allaitement qui vise à faciliter la conciliation entre vie professionnelle et maternité, en offrant un environnement confortable et hygiénique pour l'expression du lait.

● Questions diverses

Canicule : La CGT FINANCES PUBLIQUES 34 a interpellé la direction sur les mesures à prendre en cas de fortes chaleurs :

- recensement des bureaux dont la climatisation est en panne et des agents avec des problèmes de santé (cardiaque, surpoids, etc.),
- proposition d'horaires aménagées avec compensation pour les agents de la logistique, des services communs et Berkani
- distribution de brumisateurs pour les agents de la logistique, des services communs et Berkani.

Nous sommes en attente de réponse. Nous ne lâcherons pas !

Millénaire : Les travaux de motorisation du portail ont commencé le 7 juillet et devraient être terminés en septembre.

Pézenas : La sortie des agents du parking sur un axe important de circulation est extrêmement dangereuse et doit être sécurisée. Il en est de même à Béziers VERDIER où le risque d'accident au bout de la rue Michel de Lambert est important.



Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter :

cgt.ddfip34@dgfip.finances.gouv.fr • <https://34.cgtfinancespubliques.fr> • page facebook : CGT Finances Publiques 34